



CONTACTS:

- Mairie de Gy
164, rte de Gy
1251 GY
- Tél. 022.759.15.33
Fax 022.759.13.65
- Courriel:
info@mairie-gy.ch
- Site:
www.mairie-gy.ch
- Ouverture au public:
mardi
08h30 à 11h00
jeudi
16h00 à 19h00
ou sur rendez-vous

**Piano
d'occasion à
vendre.
Renseignements
au secrétariat de la
mairie**

Les Dames Gytanes
convoquent leurs
membres à leur
**Assemblée
Générale annuelle
le lundi
7 novembre 2011
à 20h15
à la salle
des sociétés Gyvi.**

Cette séance sera
précédée d'un apéritif à
19h30 pour accueillir
les nouvelles dames
intéressées à rejoindre
ce groupe dynamique
ou qui veulent juste
prendre quelques
renseignements sur le
fonctionnement de
cette association
villageoise.

**N'hésitez plus à
les rejoindre!**

Remise de la compagnie des Sapeurs-Pompiers de Gy

Les autorités de la commune de Gy ont le plaisir de
convier toute la population le

samedi 5 novembre dès 11h

pour une cérémonie officielle **sur la place Gyvi**, afin de
célébrer dignement le départ à la retraite du

Capitaine Daniel Novotny

et la remise de la compagnie à son successeur, le

Commandant Alexandre Ding,

en présence de l'Inspecteur Cantonal du Feu, **Monsieur**

David Gysler, ainsi que des représentants des corps de
sapeurs-pompiers professionnels et volontaires.

Un apéritif sera offert à l'issue de la partie protocolaire.



Vide-Grenier - Petite Brocante



Nous vous informons qu'une Gytane organise, en faveur de
l'association PROJETS-MONGOLIE, un vide-grenier qui
aura lieu

Dimanche 13 novembre de 10h à 16h

sur la place Gyvi

Renseignements et inscriptions:

- Chantal Gabriel - 079 704 23 07
- Monique Orlando - 022 321 12 64

A cette occasion, le tea-room « L'Arrêt d'Bus » et la boutique
« Fleur de Trèfle » seront ouverts.

La manifestation aura lieu par tous les temps.

Fenêtres de l'Avent

Cette année, les Dames Gytanes relancent
cette animation conviviale! Toutes les
personnes intéressées à organiser une soirée,
seules ou entre voisins, peuvent **s'inscrire**
sur le calendrier spécial **installé au tea-
room « L'Arrêt d'Bus »** dans le bâtiment
Gyvi.

Délai d'inscription: 14 novembre 2011

Rappel du principe:

Faire du village de Gy un calendrier de
l'Avent..

... en parcourant les fenêtres de nos maisons les
soirs de décembre entre 18h30 et 20h00.

... un peu de créativité, éclairer et garnir sa
fenêtre ou sa porte en mettant en évidence le
numéro du calendrier choisi..

... partager un moment d'amitié autour d'une
boisson et de quelques friandises...

de façon simple, **à l'extérieur de la maison**

... et surtout, l'envie de passer un bon moment
ouvert à chaque habitant du village..



400^{ème} anniversaire du Temple de Gy

Le comité d'organisation du 400ème anniversaire du Temple de Gy tient par ces
quelques lignes à remercier très chaleureusement l'ensemble des bénévoles jeunes ou
moins jeunes, travailleurs de l'ombre ou du jour, qui ont participé d'une manière ou
d'une autre à la grande réussite de cette magnifique fête qui restera assurément gra-
vée pour longtemps dans nos mémoires.

MERCI à toutes et à tous.

Agenda:

- 03.11. Réception des nouveaux habitants (sur invitation)
- 05.11. Remise de la compagnie des sapeurs-pompiers de Gy
- 07.11. Assemblée générale des Dames Gytanes
- 10.11. Conseil municipal (approb. du budget)
- 13.11. Vide-grenier
- 19.11. Exercice des sapeurs-pompiers (tournée des bouches)
- 09.12. Fête de l'Escalade des écoles à Presinge
- 22.12. Fête de Noël de l'école de Gy



34ème Course de l'Escalade Samedi 3 décembre 2011

La commune offre l'inscription à cette manifestation aux sportifs gytans!

Pour ce faire, il vous suffira de vous rendre à la Mairie muni du justificatif du paiement de votre inscription, jusqu'au 15 décembre 2011.

Vous aussi, votez en ligne pour le scrutin du 27 novembre!

Et de deux! Après la première du 15 mai, premier scrutin de Suisse lors duquel un canton entier a pu voter par internet, cette possibilité sera à nouveau offerte à toutes les Genevoises et tous les Genevois pour la votation du 27 novembre. Comme pour le scrutin du 15 mai, cette votation ne comporte aucun sujet fédéral. Dès lors, le canton est affranchi des restrictions que la Confédération fait encore peser sur le vote électronique.

Cinq questions vous seront posées le 27 novembre:

- Acceptez-vous la loi modifiant la loi générale sur les contributions publiques du 18 mars 2011?
- Acceptez-vous la loi modifiant la loi générale sur les contributions publiques (Droit des pauvres) du 24 mars 2011?
- Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur les droits d'enregistrement du 27 mai 2011?

• Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur l'aide sociale individuelle du 11 février 2011?

• Acceptez-vous l'initiative 142 «Pour le droit à un salaire minimum»?

Le site www.ge.ch/evoting vous renseignera sur le vote par internet. Durant le scrutin, une assistance téléphonique sera à votre disposition au 0840 235 235, de 8h à 18h, les jours ouvrables, ainsi qu'à l'adresse

ael-assistance@etat.ge.ch.

C'est pourquoi nous vous invitons vous aussi à voter par internet, du 30 octobre au 26 novembre à midi, à l'adresse suivante : <https://www.evotage.ch/ge/> (attention à bien saisir le « S » de httpS)!

Chancellerie d'Etat

Travaux forestiers sur le territoire communal

La Direction générale de la nature et du paysage nous informe que, comme chaque année, elle engage des travaux forestiers dans le cadre de son plan de gestion des forêts domaniales.

Certaines de ces interventions, indispensables à la conduite des peuplements vers des conditions optimales de production et de biodiversité, sont parfois marquantes pour le paysage. Tout est mis en œuvre pour limiter cet impact visuel qui souvent est temporaire.

Toutes les mesures de sécurité vis-à-vis des personnes et des infrastructures sont prises lors de ces travaux. Certaines voies de communication peuvent parfois être temporairement coupées pour des questions de sécurité ou organisationnelles.

Un calendrier des chantiers prévus par le Service des forêts est accessible sur le site internet de l'Etat de Genève à l'adresse ci-dessous:

<http://www.ge.ch/nature/service/chantier/calendrier.asp>

Association humanitaire « morija »

A la fin de l'année 2010, la commune de Gy a octroyé à l'association « morija » un don dans le cadre de sa participation à l'aide humanitaire.

Grâce en partie à cette somme, cet organisme a érigé un puits dans le village de Danfi/Nouni au Burkina Faso.

Afin d'honorer le soutien financier de notre commune, ainsi que celui de la Fondation Ernest

Matthey de Pully et de la Ville du Locle, une plaque a été apposée sur la construction.

Un puits est source de mieux-être et de développement. Grâce à lui, les conditions de vie et l'état de santé de plusieurs centaines de villageois vont être considérablement améliorés.

L'association « morija » remercie la population de Gy et ses autorités pour leur contribution.



GYVI

La finalisation du projet Gyvi se concrétisera ces prochaines semaines, selon les conditions météorologiques, par la mise en place des dernières plantations. Tant sur l'avant du bâtiment de logements (en bordure de la route de Gy) avec la mise en place de plusieurs variétés de Prunus, ainsi que de plantes tapissantes, qu'à l'arrière du bâtiment communal avec des Cornus mas (cépée). Un érable champêtre de taille plus importante sera également mis en place sur la partie engazonnée entre les deux bâtiments, divers arbustes et autres massifs à l'arrière du bâtiment de logements ainsi qu'en bordure du début de l'allée piétonnière (côté village). Le tout afin d'apporter une touche finale toute en verdure à ce nouveau lieu de vie.